



COVID-19 : RECOMMANDATIONS

Répondre aux besoins des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des migrants

Ce guide vise à mieux faire connaître les risques accrus auxquels sont confrontés les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et les migrants économiques pendant la crise de la Covid-19. Il suggère également des mesures que les organisations, les Églises et les communautés peuvent prendre pour aider ces populations.

Qui sont les réfugiés, les PDI, les migrants ?

Les « personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays » ou PDI sont les personnes qui ont fui leur foyer en raison de la guerre, de la violence, d'un conflit, de persécutions ou d'une catastrophe naturelle pour se protéger dans une autre partie du même pays. Celles qui franchissent une frontière internationale sont appelées « réfugiés ».

Les « migrants » sont des personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituelle, à titre temporaire ou permanent, en général pour chercher un emploi¹.

Pourquoi sont-ils plus exposés aux effets de la Covid-19 ?

Les réfugiés, les PDI et les migrants risquent davantage d'être affectés par les effets du virus sur la santé publique – aussi bien d'être infectés que de souffrir de la maladie – et par les effets sociaux et économiques des mesures de contrôle mises en place pour contenir la propagation du virus. (Cela est particulièrement vrai pour les femmes, qui risquent d'être davantage confrontées à la discrimination et aux mauvais traitements².) Parmi les risques particuliers auxquels ils peuvent être confrontés :

- **Séparation des familles et des communautés** lorsqu'ils fuient pour éviter les conflits (PDI et réfugiés) ou suite aux restrictions des déplacements imposées par les gouvernements afin de réduire la propagation de la Covid-19 (migrants). Par conséquent, les personnes avec

¹« Qui est un migrant ? », Organisation internationale pour les migrations (OIM), consulté en avril 2020

²Portail sur les données migratoires, OIM, avril 2020

lesquelles ils parlent normalement et sur lesquelles ils peuvent compter ne sont pas disponibles pour les aider.

- **Manque d'accès aux services de base** – tels que les soins de santé – pour les personnes atteintes de la Covid-19, mais aussi pour celles qui ont d'autres besoins en matière de santé non liés à la Covid-19 (par exemple, les soins de maternité). Cela est tout particulièrement préoccupant lorsque les services dépendent des fonds des donateurs et que le financement est réaffecté à la crise de la Covid-19.
- **Plus grands risques d'attraper ou de transmettre le virus en raison de la promiscuité qui règne** dans les camps informels ou de réfugiés, surtout si les personnes qui y vivent sont déjà malades ou sous-alimentées.
- **Plus grande difficulté à accéder à des messages de santé exacts** en raison des barrières linguistiques, parce qu'ils ne savent pas à qui s'adresser ni où trouver des informations ou des conseils, ou parce qu'ils ne peuvent pas envoyer ou recevoir de messages (par exemple par téléphone portable).
- **Impossibilité de pratiquer une bonne distanciation physique, de se laver les mains ou de se confiner, ou d'accéder à un traitement** en raison du surpeuplement et du manque d'installations adéquates pour se laver les mains.
- **Restrictions sur les rassemblements de groupes** – écoles, réunions religieuses, groupes de femmes, etc. – en raison des règles de distanciation physique, ce qui entraîne un sentiment d'isolement et une recrudescence de la violence domestique et basée sur le genre.
- **Manque de revenu, d'économies et de biens à vendre** en raison de la perte d'emplois des migrants, ou du fait que les personnes déplacées doivent fuir rapidement leur domicile et ne peuvent pas travailler dans leur nouveau lieu de résidence, ce qui les amène à reprendre la migration favorisant de ce fait la propagation du virus³. La baisse de revenu touche également les migrants et leurs familles restées au pays qui ne bénéficieront pas des transferts monétaires que leur envoient habituellement les travailleurs migrants.
- **Stigmatisation de la part des communautés d'accueil** qui craignent que les personnes venant de l'extérieur ne propagent le virus ou n'en aggravent les effets.
- **Réduction des protections juridiques** suite à la perte de papiers d'identité ou au franchissement de frontières géographiques, et confusion sur le statut juridique entraînant un accès restreint aux services et un risque accru d'expulsion.
- **Accès réduit aux marchés et aux ressources environnementales**, les communautés d'accueil privilégiant leur propre accès par rapport aux personnes considérées comme « étrangères ».

³ [« Reducing COVID-19 vulnerability among displaced populations and migrants » \(Réduire la vulnérabilité à la COVID-19 parmi les populations déplacées et les migrants\), Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes \(UNDRR\) webinaire, avril 2020](#)

Quelle aide pouvons-nous apporter ?

- **Travailler avec les structures et les groupes sociaux existants.** Les établissements humains informels peuvent avoir des structures sociales très organisées, capables de collecter des données sur les personnes vulnérables, de savoir à quels services les gens ont accès et de faire pression pour que des améliorations soient apportées⁴. Travaillez avec ces structures pour savoir qui sont les personnes les plus vulnérables et où elles se trouvent (voir l'[Outil de cartographie des risques et vulnérabilités engendrés par la Covid-19](#) de Tearfund). Demandez à ces personnes plus vulnérables ou à ceux qui s'occupent d'elles quelles sont leurs priorités et comment vous pouvez les aider. Différents groupes vulnérables auront besoin de stratégies de soutien différentes.
- **Communiquer des messages de santé publique clairs.** Il est possible que les réfugiés, les PDI et les migrants souffrent déjà d'un plus grand nombre de maladies infectieuses que la population d'accueil dans laquelle ils vivent. Les messages doivent donc expliquer clairement pourquoi ce virus est différent des autres et comment les gens peuvent se protéger en se lavant les mains et en pratiquant la distanciation physique. Ces messages doivent être partagés dans les langues les plus facilement compréhensibles.
- **Travailler avec les réfugiés, les PDI et les migrants (femmes, hommes et enfants) pour les aider à développer leurs propres stratégies d'intervention,** par exemple à créer leurs propres campagnes de sensibilisation et des mesures pratiques de distanciation physique dans des conditions de surpeuplement⁵. Ils seront mieux placés pour connaître les langues et les moyens de communication les plus susceptibles d'être entendus et mis en pratique, par exemple la communication en personne, ou par le biais de la radio, des réseaux sociaux ou de SMS. Réfléchissez également à la manière dont les ressources locales peuvent être réaffectées pour aider la réponse, par exemple en utilisant des bâtiments communautaires comme cliniques ou points de test de dépistage du virus.
- **Impliquer les chefs religieux et leur donner les moyens** de promouvoir les messages de santé publique, d'aider les communautés religieuses à continuer à soutenir leurs membres et la communauté au sens large et, en tant que porte-parole, de rapporter la façon dont les gens font face et ce dont ils ont besoin. Ils peuvent également contribuer efficacement à lutter contre la stigmatisation (voir le guide [« Prévention et lutte contre la stigmatisation »](#) de Tearfund).
- **Encourager l'utilisation de plans d'urgence pour les ménages.** Avant que l'épidémie ne s'aggrave et que ses effets n'affectent la vie des gens, ceux-ci peuvent planifier à l'avance la manière dont ils vont y faire face (voir le guide de Tearfund « Élaboration d'un plan pour les ménages », disponible sur la [page Covid-19 de Tearfund Apprentissage](#)).

⁴ ['Key considerations: COVID-19 in informal urban settlements \(March 2020\)' \(Considérations clés : la COVID-19 dans les établissements informels urbains \(mars 2020\)\), Social Science in Humanitarian Action](#)

⁵ ['Reducing COVID-19 vulnerability among displaced populations and migrants' \(Réduire la vulnérabilité à la COVID-19 parmi les populations déplacées et les migrants\), Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes \(UNDRR\) webinaire, avril 2020](#)

- **Actualiser la façon dont les bénéficiaires doivent rendre des comptes.** Pour les projets existants, assurez-vous que les gens sont toujours en mesure de comprendre ce que vous faites pour les aider et de rendre compte de leurs priorités et de leurs points de vue d'une manière qui ne les expose pas au risque d'infection par la Covid-19 et qui respecte les restrictions en matière de déplacements (p. ex. par téléphone ou SMS).
- **Évaluer et traiter les risques de violence, de discrimination, de marginalisation et de xénophobie** à l'égard des réfugiés, des PDI et des migrants, en sensibilisant et en informant la communauté au sujet de la pandémie de Covid-19. Cela peut se faire par le biais d'un suivi des alertes précoces des conflits, d'une programmation sensible aux conflits et du renforcement de la cohésion sociale⁶.
- **Veiller à ce que la planification de la préparation aux catastrophes tienne compte d'autres risques majeurs**, tels que les saisons des moussons et des cyclones, et pas seulement de la Covid-19⁷.
- **Envisager de fournir des subventions en espèces pour les microentreprises** dans les zones d'habitat informel ou dans les camps, dans le cadre de la reprise économique, afin de relancer les chaînes d'approvisionnement.
- **Veiller à ce que les interventions des ONG ne mettent pas davantage les personnes en danger**, en pratiquant de bons contrôles de distanciation physique et en mettant à disposition des points de lavage des mains, par exemple lors des distributions.

Que pouvons-nous recommander aux autorités et aux gouvernements locaux ?

- **Installer davantage de points de lavage des mains** avec de l'eau et du savon **dans les camps** (voir [COVID-19 : directives concernant les mesures à prendre dans le cadre du programme WASH](#) de Tearfund pour plus de détails).
- **Fournir davantage d'équipements de protection individuelle (EPI)** – tels que des masques – aux personnes travaillant dans les camps et les établissements humains informels, y compris aux professionnels de santé et aux bénévoles.
- **Veiller à ce que des réseaux de téléphonie et des données mobiles soient disponibles** dans les camps.
- **Faire mieux connaître la situation des migrants, des PDI et des réfugiés maltraités** et faire pression sur les gouvernements pour que ces personnes soient traitées comme des êtres humains et que l'on respecte leur dignité.

⁶ « [Plan mondial de réponse humanitaire – Covid-19](#) », ONU OCHA, mars 2020

⁷ « [Reducing COVID-19 vulnerability among displaced populations and migrants' \(Réduire la vulnérabilité à la COVID-19 parmi les populations déplacées et les migrants\)](#), webinaire du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), avril 2020

- **Veiller à ce que les droits fondamentaux des réfugiés, des migrants et des PDI soient protégés**, en particulier :
 - qu'ils aient accès aux soins de santé pour la Covid-19 ainsi qu'aux autres services de santé
 - qu'ils soient inclus dans la surveillance et la planification de la réponse nationales pour la Covid-19
 - qu'ils reçoivent des informations de santé publique régulières et accessibles
 - qu'ils aient accès à des installations de lavage des mains au savon et à l'eau
 - qu'ils aient accès aux services de base
 - qu'ils puissent travailler et gagner leur vie, lorsque les restrictions en matière de déplacements le permettent
- **Promouvoir le dépistage du virus** chez les réfugiés, les migrants et les PDI et les inclure dans le suivi de la surveillance, faute de quoi les pays ne pourront pas contrôler la propagation du virus.